

COMPTE-RENDU CAPD 11 juin 2020

Présents : Mme Rémer DASEN, Mme Schmitt IEN adjointe, Mr Carrante Secrétaire Général, Mr Lions IEN de la Bresse, Mme Saget, IEN de Belley, , Mme Velay, IEN de la Cotière, Mme Fontaine, Jen Bourg 2, M. Massard, IEN Pays de Gex Nord, Mme Vallier Dubois, IEN d'Ambérieu Le SE-Unsa, le Snuipp, et FO.

Secrétariat de séance : Karen Ansberque.

Déclarations liminaires des 3 organisations syndicales : Se-Unsa, FO et Snuipp.

Réponses de Mme la DASEN :

Nous avons à l'ordre du jour le tableau d'avancement à la Hors-classe des professeurs des écoles.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des procès verbaux des CAPD du 13 mars 2020.

PV approuvé à l'unanimité.

2. Tableau d'avancement à la hors classe 2020 des professeurs des écoles.

Se-UNSA : Nous aimerions que vous fassiez remonter que le caractère pérenne de l'avis est très pénalisant pour une grande partie des enseignants.

1117 promouvables (977 femmes 140 hommes), 189 promus, contingent accordé au département sur les 876 personnels correspondant au contingent académique.

Demande du Se-Unsa : 17% des promouvables ce qui correspond à 189.89 personnes, nous aurions pu arrondir au rang supérieur et promouvoir 190 personnes. Réponse de la DASEN : C'est un contingent académique et ce n'est pas à ma main.

Une anomalie sur l'ancienneté dans l'échelon :

Nous avons identifié une erreur de calcul de l'ancienneté dans l'échelon.

Elle consiste en un calcul de l'ancienneté au 1/09/2020 alors que la note de service retient la date du 31/08/2020. Cette erreur se traduit notamment par des anomalies visibles du type échelon 9 ou 10 + 4 ans d'ancienneté.

Conditions requises pour être promouvables :

- 2 ans d'ancienneté dans le 9^{ème} échelon,
- Ancienneté sur la plage d'appel

- Appréciation de la Directrice Académique

86.77% de femmes sont promus.

- Pour l'ancienneté :

Critères de départage à barème égal :

- AGS
- Echelon au 01/09/2020
- Ancienneté dans l'échelon au 31/08/2020
- Ancienneté dans le corps au 01/09/2019

Il n'y a pas d'anomalie. Le tableau proposé est le bon. Evolution entre 2019 et 2020.

Dans les Promouvables : 20 enseignants sont proches de la retraite,

Un enseignants est né en 1962, 1 en 1955, 6 en 1959 dont 4 anciens instit, 7 en 1960 dont 2 ayant été ancien instituteurs.

Personne a fait sa demande de retraite en 1962 et est ancienne institutrice.

Pour le vote d'intégration de personnes ayant fait la demande de retraite et dans le tableau des promouvables, le SE Unsa a voté pour que ces personnes intègrent le tableau des 189 promus afin qu'ils bénéficient de la promotion à la hors classe suite à une carrière longue (anciennement instituteur.rice).